

JURY

Un jury est composé, d'une part, de représentants de la Fondation d'entreprise Groupe EDF et du groupe EDF, et d'autre part, d'experts et personnalités externes. Il étudiera l'ensemble des dossiers sélectionnés selon les critères mentionnés dans le règlement des Trophées des Associations 2017 et les évaluera au regard de la qualité, de l'exemplarité, de l'originalité, du caractère novateur et de l'intérêt pour la société civile de l'action ou programme d'actions présenté. Le jury portera également intérêt aux projets à venir de l'association et à l'utilisation envisagée de la dotation des Trophées. Le jury étant souverain, aucune justification des choix effectués ne sera fournie.

La liste des membres du Jury sera disponible ici prochainement.